

Michel Banniard
 Professeur à l'Université
 de Toulouse-II

31 10 2001

Objet : CONTRIBUTION AU MELANGES EN L'HONNEUR DE CLAUDE THOMMASSET

Titre : *L'ancien français, mémoire du latin*¹

Texte :

1] HERITAGE GLORIEUX ET MEMOIRE FRAGMENTEE

Le titre de la contribution proposée, *l'ancien français, mémoire du latin*, indique mon intention de présenter un des résultats d'une trentaine d'années de recherches menées dans un cadre européen sur des questions anciennes comme la genèse des langues romanes, au moyen d'instruments d'investigation neufs, dont le plus innovant est sans doute la sociolinguistique diachronique, qu'il nous arrive d'appeler aussi sociolinguistique rétrospective². Parmi les apports de cette nouvelle école de linguistique diachronique figure une nouvelle manière de considérer le

¹. Cette contribution reproduit le texte remanié d'une conférence prononcée à l'Institut des Hautes Etudes de Belgique à Bruxelles, le 28 2 2001. Je remercie à cette occasion les amis et collègues qui ont participé à la fructueuse discussion qui a suivi, en particulier Alain Dierkens, Jacques Henri Michel et Marc Van Uytfanghe. Le sujet m'a paru approprié pour rendre hommage à un chercheur qui, comme Claude Thommasset, a toujours manifesté le plus grand intérêt pour la genèse des langues romanes dans leur continuité latine.

². Sur cette "école" de sociolinguistique diachronique, M. BANNIARD, *Genèse culturelle de l'Europe, V^e-VIII^e siècle*, Paris, 1989 ; *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris, 1992 ; *Latin tardif et français pré-littéraire : observations de méthode et de chronologie*, in *BSL*, t. 88, 1993, p. 139-162 ; *Conflits culturels et compromis langagiers en Occident latin : de la crise culturelle à l'invention linguistique (III^e-IX^e siècles)*, in E. CHRYSOS, I. WOOD (éd.), *East and West : Modes of Communication*, Leyde-Boston-Koln, 1999, p. 223-242. M. RICHTER, *Kommunikationsprobleme im lateinischen Mittelalter*, in *Historische Zeitschrift*, t. 222, 1976, p. 43-80 ; *A quelle époque a-t-on cessé de parler latin ? A propos d'une question mal posée*, in *Annales ESC*, t. 38, 1983, p. 439-448. M. VAN UYTFANGHE, *Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français*, in *Romanica Gandensia*, t. 16 p. 5-89 ; *La Bible et l'instruction des laïcs à l'époque mérovingienne : des témoignages textuels à une approche langagière de la question*, in *Sacris erudiri*, t. 34, 1994, p. 67-122. R. WRIGHT, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool ; (éd.), *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*, Londres/New-York, 1991.

rapport qui lie la langue source, le latin, aux langues cibles, les langues romanes³. Afin de concentrer et de rendre supportable l'exposé, j'ai choisi de me référer naturellement au latin, du côté amont, et, du côté aval, de manière un peu arbitraire, au plus ancien état connu de la langue française, c'est-à-dire tant au protofrançais, état de la langue parlée au VIII^e siècle, mais toujours habillée d'une graphie latine⁴, qu'à l'ancien français archaïque, état de la langue attestée par les premiers monuments littéraires en graphie romane, et notamment par les plus anciennes des *Chansons de geste*.

Lorsque d'ordinaire sont annoncées des conférences et des communications sur le thème du patrimoine latin, la mémoire qui s'y réfère est décrite sous la forme d'un héritage provenant du legs romain antique dont les caractères sont communément répertoriés sous deux aspects principaux. L'un, en perspective historique, renvoie à la civilisation, aux institutions, à la littérature, et aux monuments⁵. L'autre, en perspective linguistique se réfère essentiellement au vocabulaire. La latinité ou la romanité du français sont ainsi depuis longtemps traitées sous la forme d'un lieu commun lexicologique, où les proportions d'apports latins, gaulois, germaniques sont comparées et mesurées⁶.

³. Ces innovations ont entraîné la mise en place d'une nouvelle terminologie qui se trouve condensée dans la liste ABRÉVIATIONS/TERMINOLOGIE placée sous la rubrique *document 1*. Elles ont évidemment soulevé de nombreuses discussions que je ne saurais évoquer ici. Dans l'ensemble toutefois, la principale thèse d'une longue durée de la communication latinophone a été validée, comme on le verra en particulier chez J. HERMAN, *The End of the History of Latin*, in *Romance Philology*, t. 49/4, 1996, p. 364-382 et A. ZAMBONI, *Dal latino tardo agli albori romanzi : dinamiche linguistiche della transizione*, in *Settimana 45*, S polète, 1998, p. 619-698.

⁴. On trouvera un dossier sur cette particularité sociolinguistique dans M. BANNIARD, *Normes et usages mérovingiens : graphie et parole, 650-750*, in L. BIEDERMANN (éd.), *Histoire de la langue. Graphies, normes et usages*, Paris [CNRS/ INALF], sous presse.

⁵. Les travaux sur le rapport entre facteurs de continuité et facteurs de discontinuité dans le passage de l'Antiquité au Moyen Age à l'époque de transition ont abouti à la définition d'une période de transition de mieux en mieux décrite, comme on peut le constater à la lecture des travaux de P. BROWN, *The making of Late Antiquity*, Berkeley, 1978 & *Augustine of Hippo. A biography*, Londres, 2000 (2^e éd.) ; des *Settimane di studi sull'alto medio evo* de Spolète, publication annuelle depuis 1954 ; plus récemment du bilan tracé par les volumes consacrés par l'*European Science Foundation* aux *Transformations of the Roman World*, t. 1, W. POHL (éd.), *Kingdoms and the Empire: The Integrations of Barbarians in Late Antiquity*, t. 2, W. POHL, H. REIMITZ (éd.), *Strategies of Distinction : The Construction of Ethnic Communities, 300-800, etc...*, Leyde-Boston-Köln, 1998 sqq. ; ou encore, d'un point de vue plus original des grandes synthèses comme *Die Franken Wegbereiter Europas, Vor 1500 Jahren : König Chlodwig und seine Erben*, 2 vol., Mayence, 1997 et STIEGEMANN C., WEMHOFF M. (éd.), 1999, 799, *Kunst und Kultur der Karolingerzeit, Karl der Grosse und Papst Leo III in Paderborn*, Mayence, 3 vol.

⁶. Si le *FEW* offre l'outil global de référence pour la France, les études comparatives systématiques se trouvent notamment chez P. FOUCHÉ, *Phonétique historique du français*, t. 2, Paris, 1961, p. 947-1088, et P. GUIRAUD, *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, 1986, sans oublier les admirables pages de F. BRUNOT, *Histoire de la langue française*, t. 1, Paris, 1966 (2^e éd.), p. 102-133. Les travaux les plus récents et les plus riches sont dûs à A. STEFENELLI,

Cette démarche est en général associée à un fort contraste entre les connotations mentales qui accompagnent chacun de ces deux aspects. A côté d'une présentation positive de l'héritage historique romain (qualifié en général de gallo-romain), on rencontre une mise en scène plutôt réductrice du legs langagier. Au vocabulaire médiéval, il échoit - lit-on un peu partout - d'être le miroir où se discernent certes des reflets du vocabulaire latin, mais ces reflets en construisent une image incomplète et déformée. Cette tendance descriptive caractérise les présentations usuelles du lexique dans le passage du latin au roman ("bas latin", "latin populaire", "vulgarismes", "déformations")⁷. Loin de n'être qu'épidermique ou aléatoire une telle approche est au contraire constitutive du mode selon lequel est pensée la genèse des langues romanes en général et de l'ancien français en particulier. Etendue en effet à la manière dont sont connotées les descriptions du changement de langue dans toutes ses catégories (phonétique, morphologie, syntaxe...), cette constatation se trouve renforcée. Le spécialiste qui s'efforce de reprendre avec les yeux neufs du sociolinguiste cet héritage philologique est frappé par l'impression dominante qu'il s'est avant tout agi de la perte des origines latines dans le lointain historique. Il est confronté à l'impression étrange que les langues romanes sont une sorte d'héritage par défaut, par amoncellement de débris qui ont résisté au désastre du temps⁸.

2] METAMORPHOSE ET MEMOIRE

Das Schicksal des lateinischen Wortschatzes in den romanischen Sprachen, Passau, 1992, qui a fini par beaucoup insister sur d'une part le caractère tardif de la fragmentation lexicale et surtout d'autre part sur la réalité d'interactions vives entre les différents niveaux de langue, conclusions qui l'ont mené récemment à mettre de côté le "soi-disant latin vulgaire" au profit du "latin parlé tardif" (*La base lexicale des langues romanes*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tübingen, p. 53-65, p. 53).

⁷. Ce vocabulaire, courant dans les manuels mais aussi dans bien des études de linguistique diachronique romane, présente le défaut majeur d'être calqué sur une approche esthétisante et moralisante, loin d'un véritable métalangage scientifique. Je donne un seul exemple significatif. Pourquoi la transformation du système vocalique est-elle systématiquement appelée "bouleversement" ? Parce que la description de ce processus langagier, normal et banal, s'appuie sur des *testimonia* de grammairiens de l'Antiquité tardive dont le but avoué est de déplorer ces changements et de les combattre. A calquer son vocabulaire sur un jugement moral, le philologue moderne renonce pour des raisons peu scientifiques à la rigueur descriptive, sinon explicative. Il en a d'autant moins de remords que ce prétendu "bouleversement" s'inscrit dans la perspective historique - aujourd'hui périmée - d'une fin apocalyptique de la bonne civilisation.

⁸. Les diachroniciens auraient, de toutes façons, tout à gagner à tenir compte des synthèses les plus récentes qui font litière des clichés traditionnels sur "le déclin et la chute" de l'Empire, comme JM CARRIÉ, A. ROUSSELLE, 1999, *L'Empire romain en mutation. Des Sévères à Constantin*, Paris. La description d'un prétendu chaos langagier ne devrait même plus se nourrir d'images d'une non moins prétendue décomposition de l'Empire.

Le moment est venu de soutenir l'idée qu'au contraire de cette vulgate, le Protofrançais et l'Ancien Français Classique représentent non un héritage passif des débris de la latinité, mais un héritage dynamique de la part vive et évolutive de celle-ci et que c'est à ce titre et dans ce cadre qu'ils sont la mémoire du latin⁹. Un tel renversement copernicien s'est imposé au terme de la mise au point de nouveaux outils d'enquête diachronique, de l'établissement de nouvelles chronologies plus précises et plus humaines du changement langagier, et enfin de modélisations plus complètes et plus complexes de celui-ci¹⁰. Les enquêtes diachroniques ont largement consisté à interroger les contemporains sur les conditions du fonctionnement de la communication latinophone dans son devenir historique. Il en est résulté l'établissement d'une chronologie fine de cette communication depuis son apogée dans l'Antiquité Tardive jusqu'à son brouillage progressif à l'entrée de l'époque carolingienne¹¹. Enfin pour rendre compte de cette nouvelle histoire de la latinophonie, l'interprétation linguistique a établi ou plutôt a explicité des principes innovants.

Ces principes peuvent se tracer sous la forme de cinq préceptes :

1] Pour expliquer le changement, on renonce à l'opposition apparemment commode, mais en fait illusoire {bon latin/ mauvais latin} : l'évolution langagière ne signifie pas obligatoirement décadence, ni prédominance de la "barbarie".

2] On s'appuie sur la notion de parole, de locuteur, de création, de dynamique interne. Le latin est une langue variée et évolutive dès le moment même où il affleure à l'histoire grâce aux premiers monuments vers - 300. On se gardera de confondre la fragilité de la culture écrite qui produit des formes graphiques éloignées de l'orthographe traditionnelle avec une supposée déshérence de la langue parlée.

3] La distinction arbitraire complexe/ simple pour rendre compte des modifications

⁹. Cette approche s'ancre dans le socle de disciplines et d'ouvrages comme notamment E. COSERIU, *Sistema, norme y habla in Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid, 1973, p. 11-113 ; *Estudios de lingüística románica*, Madrid, 1977 ; *Competencia lingüística, Elementos de la teoría del hablar*, Madrid, 1992. W. LABOV, *Sociolinguistique*, Paris, 1976 ; *Le parler ordinaire, La langue des ghettos noirs des Etats-Unis*, 2 vol., Paris, 1978 ; *Principles of Linguistic Change*, t. 1, *Internal Factors*, Oxford/ Cambridge (USA), 1974. S. PINKER S., *The Language Instinct*, Londres-New-York, 1994. P. TRUDGILL, *Sociolinguistics : an introduction to language and society*, Londres, 1991.

¹⁰. On trouvera les détails de cette recherche et la bibliographie requise dans M. BANNIARD, *Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais III^e-VIII^e s.*, in J. HERMAN, éd., *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tübingen, 1998, p. 131-153 ; *Action et réaction de la parole latinophone : démocratisation et unification (III^e-V^e siècle)*, in JM CARRIÉ, N. DUVAL, G. CANTINO-WATAGHIN (éd.), *Antiquité Tardive et "démocratisation de la culture", mise à l'épreuve du paradigme, L'Antiquité Tardive*, sous presse ; *Diasystème latinophone et interactions communicationnelles (III^e-VIII^e s.)*, in JOURNÉE D'ÉTUDE DE LA SLP, J. FRANÇOIS (éd.), *Les langues de communication : Quelles propriétés structurales préalables ou acquises ? (Paris, Janvier 2001)*, BSL, sous presse .

¹¹. Le tableau du document 2 résume cette chronologie générale. Il synthétise les travaux énumérés *supra* en note 2.

surgies dans la parole sera en conséquence rejetée. Par exemple, on lit dans les manuels que le système prépositionnel serait plus simple que le système casuel, ce qui est un pur préjugé culturel stipulant qu'une langue uniquement orale, donc "populaire", ne saurait qu'être élémentaire¹².

4] Autre renversement copernicien : les lieux d'évolution les plus actifs se trouvent non à la campagne, conservatrice, mais dans les centres urbains et dans les zones de groupements où se déploient les échanges les plus intenses. Le mythe institué par les philologues sur la "langue rustique" (entendue comme paysanne) provient largement d'une interprétation erronée du sens du mot *rusticus* en LPC et en LPT¹³.

5] Instruits par les leçons de la dialectologie, on mettra en exergue le fait que les six niveaux (phonologie, morphologie, syntaxe, lexicale, idiomatismes, phrasé) correspondant à une frontière diachronique de langue n'évoluent pas en bloc : ils sont corrélés, mais peuvent être assez distants les uns des autres sur l'axe du temps. Ceci vient à l'encontre des principes (souvent implicites) que suivent les diachroniciens romanistes ou latinistes qui ont tendance à fonder leurs chronologies globales sur le seul niveau articulatoire, voire orthographique.

A la lumière de ces règles, on a posé que le changement langagier qui conduit à la transformation du latin en une langue romane provient non d'un développement d'une parole externe au latin et à la latinité, mais au contraire d'un renouvellement généré au cœur même de ces derniers. On ne parlera plus d'accidents imprévisibles qui affectent et perdent la langue, mais de logique interne de son développement. Faut-il revenir en arrière et rappeler encore comment les descriptions traditionnelles des philologues romanistes, rejoignant en cela les philologues latinistes classiques, pensent constamment la notion de changement en terme de "perte", d'"échec", voire de "dégénérescence"¹⁴ ? Je crois opportun de souligner que ce vocabulaire, censé appartenir à la terminologie linguistique, relève en fait soit de la médecine (il existe en effet des pathologies de la parole), soit de l'éthique esthétisante (celle du bon goût et du bon usage, si tenace de Quintilien à Malherbe). De principes linguistiques là-dedans, point. Cette confusion entre idéologie moralisante et méthodologie linguistique prend une partie de sa source, pour qui s'intéresse au renouveau de la connaissance historique, dans la création artificielle d'un parallèle frappant entre la décadence de la langue et la décadence de l'Empire romain. Pendant longtemps, l'histoire des III^e-VI^e siècles a été présentée comme la marche inéluctable vers la chute de l'Empire

¹². On oublie en particulier que le système casuel est apparu dans des communautés de locuteurs eux-mêmes illettrés.

¹³. L'histoire et les usages du mot *rusticus* ne saurait s'établir correctement hors contexte. Le noyau s'en place en LPC où les rhéteurs et les lettrés à la recherche de leur propre latinité créent une démarcation entre *urbanus* et *rusticus* en déplaçant l'opposition d'un sens géographique (ville/campagne) à un sens culturel et langagier (distingué/ mal dégrossi). L'évolution ultérieure fera glisser le sens de *rusticus* jusqu'à en faire un synonyme d'*illitteratus*. Quant au sens géographique de "campagnard", il perdure évidemment en latin tardif, mais le lexème est alors concurrencé dans la langue parlée par *pagensis/paganus* ou par **contadinus*, signe des fluctuations sémantiques importantes qui le travaillent. Le *sermo rusticus*, cher aux hagiographes du très haut Moyen Age, désigne non pas "une langue de paysans", mais "un langage d'illettré". Je renvoie pour le détail de cette histoire à M. BANNIARD, *Viva voce*, p. 275 sqq.

¹⁴. Le latin parlé au VI^e siècle en Gaule est qualifié de "dégénéré" par M. PERRET, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, 1998, p. 34.

et vers la "ruine" de la civilisation antique. L'historiographie moderne a beau avoir entièrement récrit cette évolution d'une manière positive, les linguistes diachroniciens peinent à prendre acte de ce changement. On lira encore aujourd'hui que "la déclinaison latine ressemble à un champ de ruines¹⁵" au V^e siècle.

Cette représentation catastrophiste du changement est mise en scène sous la forme d'une séquence causale qui enchaîne les faits selon ce modèle-ci :

[perte/ détresse/ réparation de fortune/ restauration].

Une telle représentation explique le recours à un artefact descriptif comme la division du domaine latin en deux entités distinctes, le latin littéraire et le latin vulgaire. D'autres exposés seraient nécessaires pour montrer que ce dualisme trahit la réalité de la parole latine, comme d'ailleurs de toute parole humaine, le latin bénéficiant à ce titre d'une sorte d'exception linguistique qu'il convient d'abolir. Personne ne confond aujourd'hui le français de Paul Claudel dans son oeuvre écrite littéraire et le français d'un locuteur commentant un match de football, ou de rugby à Twickenham ou à...Toulouse. Pourtant nul n'ira fabriquer un dualisme langagier français/ français vulgaire¹⁶. Je propose avec d'autres de renoncer à ces distinctions qui n'ont que l'apparence de l'objectivité, mais qui en réalité font l'économie d'une approche courageuse du phénomène langagier dans sa réelle complexité.

Exeunt donc les deux binômes "latin vulgaire" et "roman commun" pour céder la place aux concepts, qui n'ont l'air de la nouveauté que parce qu'au lieu d'être réservés aux études des langues vivantes, ils sont maintenant appliqués au domaine latin, de "latin parlé" et de "latinophonie"¹⁷. Ce dernier terme, forgé à partir de celui de "francophonie", outre son caractère fondateur, devrait plaire à des auditeurs francophones du Nord comme il me convient à moi, francophone du Sud. La latinophonie impériale fut exactement à l'image de cette variété et son évolution ne doit rien ni à des accidents dus aux malheurs des temps, ni à des agressions dues à l'incurie des illettrés. Elle est au contraire l'effet d'une métamorphose continue qui informe l'évolution de la langue depuis ses origines en un mouvement global qui ne donne l'illusion de s'arrêter à un stade classique qu'en raison d'un point de vue inadapté sur ce dernier. Inadapté, parce que trop influencé par l'idéologie sociale et culturelle qui a donné naissance au latin littéraire écrit. Ce dernier est une extraction du latin parlé, traité, filtré, parfois martyrisé (ah, l'hexamètre dactylique !) par les écrivains et figé si possible par les grammairiens. Mais même le latin littéraire pris hors des catégories esthétisantes porte en lui toutes les fluctuations qui montrent qu'il est la manifestation aléatoire en fonction de la créativité des auteurs d'un diasystème qui déborde constamment les catégories grammaticales réductrices des légistes de la langue.

¹⁵. L'expression est de J. HERMAN, *Le latin vulgaire*, Paris, 1967, p. 73-74.

¹⁶. La difficulté de définir cette variation continue de la langue et de sa parole sans déconstruire la conscience d'une communauté langagière a conduit à la création du terme en somme bienvenu de francophonie.

¹⁷. Je ne crois pas que l'usage justifie le maintien d'une terminologie qui ne repose plus sur un bâti conceptuel solide. Les sciences "dures" modifient leur vocabulaire au fur et à mesure des découvertes. Et l'accrochage de savoirs rénovés à des mots inappropriés mais traditionnels gêne en sciences humaines la prise de conscience requise pour réellement changer de façon de voir.

Tout changement commence de manière ponctuelle et motivée. De nombreux traits qui se multiplieront en latin parlé tardif, puis deviendront à terme des traits non plus latins, mais romans, quand le diasystème aura accompli son anamorphose, sont déjà sous formes d'éléments primordiaux dans les textes du latin d'époque classique. Faut-il rappeler, au niveau en principe le plus évident, que le système de marquage morphologique des substantifs par suffixation (les déclinaisons) était déjà concurrencé en latin classique par un nouveau système de marquage par préfixation (les prépositions) ? Que c'est arbitrairement que l'on parle de déclinaisons à cinq cas (je laisse de côté le vocatif), alors que souvent l'ablatif et le datif se confondent, voire l'accusatif et le nominatif. Sur le papier des grammaires, l'ordre des déclinaisons est impeccable, mais dans la parole, même littéraire, la tendance à la réduction des cas et la solution de remplacement par le système prépositionnel est déjà repérable. Ce mouvement sera soumis à de nombreuses fluctuations avant d'aboutir à la structure du PF. C'est ainsi que parfois la communauté des locuteurs tente de restaurer une opposition : le pluriel en *-es* de la troisième déclinaison ne distinguait plus en LPC le nominatif de l'accusatif¹⁸. Les locuteurs inventent en LPT une forme de nominatif en *-i*, que l'on peut décrire comme un barbarisme (point de vue puriste), mais aussi comme un effort de protection paradigmatique (point de vue linguistique)¹⁹. Cet exemple, quoiqu'insuffisant, illustre le dynamisme interne créatif de la latinophonie tardive.

En latin parlé tardif, le gisement d'éléments primordiaux disponible dès le LPC monte à la surface de la parole collective²⁰ et s'y étend progressivement, selon des lois d'expansion complexes (on songe au modèle fractal)²¹. En outre, l'impulsion créatrice de la christianisation, confortée par l'effet centripète d'unification en oeuvre grâce à la longue durée de l'Empire, contribue à une évolution structurée de la parole latine. Les formes analytiques du passif, inventées au *perfectum* par le LPC, sont étendues à l'*imperfectum* : *amatus est* est extrait du passé pour devenir un présent et concurrencer la vieille forme dissymétrique *amatur*. La voix déponente est étendue au *perfectum* à de nombreux verbes intransitifs, tandis qu'elle est refaite à l'*imperfectum* par des tournures réfléchies : *mortus est* crée *ven(u/i)tus est* ; *proficiscitur* est reconstruit en *sibi inde vadit*. La rection directe des infinitifs par des adjectifs, bien attestée en poésie classique (*promptus pugnare* chez Horace) se diffuse. Sur ce modèle, l'emploi des infinitifs dans les subordinées croît rapidement (*misit videre* ; *nescio quid dicere*²²). Toutes ces structures, lorsqu'elles seront systématisées au moment de la condensation finale (650-750) constitueront

¹⁸. Le substantif *flos* ne se décline d'un point de vue strictement morphologique que sur trois cas : 1) Nominatif-Accusatif, *flores* ; 2) Génitif, *florum* ; 3) Datif-Abatif, *floribus*. C'est du point de vue syntaxique qu'il continue de fonctionner comme s'il avait cinq cas.

¹⁹. L'apparition d'un **flori* au nominatif pluriel, postulé par la philologie romane, réintroduit ainsi un quatrième cas, rétablissant énergiquement l'opposition nominatif/ accusatif.

²⁰. Il devient la norme, telle qu'elle est définie dans la théorie de Coseriu.

²¹. L'absence de modélisation des modes de diffusion d'une innovation morphologique me laisse très sceptique quant aux datations proposées péremptoirement.

²². On les trouve régulièrement en LPT, attestés par écrit, notamment dans les sermons d'Augustin notés à la volée.

alors le diasystème du PF²³.

3] STYLE EPIQUE ET MEMOIRE LANGAGIERE

C'est dans cette continuité dynamique qu'il convient de placer justement l'émergence de la nouvelle langue. Elle ne naît pas d'une forme avortée d'un prétendu vrai latin, mais d'une reconstruction continue de l'ensemble du latin. L'AFC, regardé de ce point de vue, cesse d'être le reflet déformé de la langue source pour en devenir la mémoire dynamique. Adoptons une convention provisoire pour conforter cette conclusion : afin de discerner les continuités longues sous le manteau apparent du changement, il faut faire mentalement abstraction des différences phonétiques entre le LPC, le LPT et le PF. On peut alors mieux prendre conscience du fait que la forme grammaticale émergée sous forme écrite, disons au XI^e siècle, représente la réalisation "moderne" d'un morphème transmis par la parole en continu de génération en génération²⁴. On constate alors que la communauté des locuteurs a préservé massivement la mémoire de la morphologie latine puisque sept traits majeurs ont traversé les siècles²⁵. Cette constatation suffirait par ailleurs à invalider le postulat d'une évolution de la langue par défaut et par désordre : que serait une incurie qui trierait soigneusement les formes à protéger en les séparant des formes à modifier ou à inventer ?

Je ne voudrais pas d'autre part donner l'impression que cette contribution aurait pour but de soutenir qu'en définitive le latin n'est jamais devenu une langue morte. S'il y a bien une continuité spatiale et temporelle qui réunit les langues romanes au sein d'un même type langagier, ce type n'est plus latin au sens strict, comme justement le confirme l'étude de l'évolution de la communication latinophone. Dès lors que les locuteurs qui ne parlent que leur langue maternelle en dehors de toute acquisition artificielle ne comprennent plus que très mal le latin tardif parlé, la latinophonie a cessé²⁶. Mais dans la mesure où l'on admet que la métamorphose de la langue

²³. On trouvera une synthèse récente sur la modélisation de ce changement dans M. BANNIARD, *Changement de phase et changement de langue en Occident Latin (VII^e/VIII^e s.)*, in CL. MOUSSY (éd.), *De lingua latina nouae quaestiones*, Louvain, 2001, p. 1021-1031.

²⁴. Les méthodes synchroniques en linguistique présentent, en dépit de leurs apports considérables, un risque important au niveau des représentations mentales des faits dès qu'il s'agit de diachronie : il n'y a eu aucun hiatus chronologique dans la parole vive. Les locuteurs ont toujours eu les moyens de s'exprimer librement et complètement, que ce soit en latin d'époque classique, en latin tardif impérial, en latin mérovingien ou en protofrançais... Les systèmes se sont différenciés sur l'échelle longue du temps, mais cela s'est produit à la faveur de zones critiques de transition, de seuils franchis, et non de tunnels muets ou de failles abruptes dans l'oralité.

²⁵. Le document 4 schématise cette continuité.

²⁶. Il ne s'agit évidemment pas de soutenir que "le latin classique" aurait été compréhensible jusqu'au VIII^e siècle par la masse des illettrés, comme le déclarent parfois certains manuels (C. MARCHELLO-NIZIA, XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX), après une lecture peut-être rapide de *Viva voce*. Le but des travaux de sociolinguistique diachronique étant d'historiciser les processus langagiers, une telle affirmation rendrait incompréhensible la crise langagière du IX^e

parlée naturelle s'est faite de l'intérieur, il est normal que ce changement se soit produit par strates, et par stades successifs, selon un rythme et un ordre qui a permis à la fois le renouvellement et le maintien de la communication transgénérationnelle. Outre, en effet, les formes rémanentes, on identifie des formes métastables (en renouvellement du III^e au VIII^e s., voire plus tard), et des formes évanescentes (maintenues aléatoirement jusqu'au VI^e siècle). Répétons-le, il n'y eut aucune détresse langagière, les nouvelles formes venant relayer les anciennes de façon progressive selon des processus que l'on commence à démêler (polymorphisme intense, développement exponentiel). En outre, des formes vraiment innovantes surgissent dans la même période pour se constituer finalement en système en PF (passé résultatif, mode conditionnel).

Ainsi la genèse du très ancien français s'est produite dans des nébuleuses formelles dont les traits fluctuaient et s'entremêlaient les uns aux autres (quelque chose qui devait ressembler à ce que nous appelons maintenant le chaos déterministe²⁷). Lorsqu'il est devenu identifiable en tant que système, il portait en lui les signes de cette histoire complexe. En simplifiant, on y verra trois ensembles : des formes rares conservées de la latinité tardive, mais en voie de disparition (re-marquées) ; des formes fréquentes qui constituent l'armature principale du nouveau système (dé-marquées) ; des formes rares, mais inouïes auparavant, qui sont les éléments primordiaux de la langue en devenir (marquées)²⁸. Un des signes les plus frappants de l'existence de l'élément pluriséculaire est offert par le phrasé de certains passages des chansons de geste les plus anciennes²⁹. Ils intègrent à des moments d'extrême tension narrative des marqueurs de style

siècle. Elle représenterait en fait une variante de la description catastrophiste de ce passage à la romanophonie, en retardant de 400 ans la supposée débâcle langagière du "Bas-Empire".

²⁷. J'emploie cette terminologie non comme outil descriptif véridique (la recherche n'en est pas encore là), mais comme indicateur heuristique par analogie. Le but est de rompre avec les modélisations binaires et linéaires de la philologie traditionnelle, en s'appuyant sur de nouveaux modèles dont on trouvera la description dans P. BERGÉ, Y. POMEAU (éd.), *Le chaos*, Dossier de *Pour la science*, 1, Paris, 1995 ; J. GLEICK, *La théorie du chaos. Vers une nouvelle science*, Paris, 1991 ; H. PEITGEN, P. RICHTER, *The Beauty of Fractals, Images of Complex Dynamical Systems*, Berlin-Heidelberg-New York-Tokyo, 1986 ; I. STEWART, *Dieu joue-t-il aux dés ? Les nouvelles mathématiques du chaos*, Paris, 1994.

²⁸. Décrit ainsi, le diasystème de l'AFC devient la projection en synchronie de couches différenciées en diachronie, qui s'entremêlent selon des règles complexes. Une telle représentation, loin d'être spécifique à cet état et à cet âge de la langue, s'applique en fait très bien soit à d'autres langues vivantes, soit aux étapes antérieures de cette histoire-ci. Le latin tardif est en effet justiciable de la même modélisation, avec un niveau archaïque, un niveau actuel et un niveau en devenir. A mesure que le niveau en devenir se dilate à l'intérieur du niveau présent, il chasse corrélativement hors de la mémoire vivante le niveau archaïque jusqu'au moment où le changement dans la langue devient un changement de langue.

²⁹. Les brèves remarques qui suivent seraient évidemment applicables aux premiers monuments comme le *Poème de saint Léger*, pour lequel je renvoie aux importantes contributions de D'A.S. AVALLE, *Monumenti prefranciani : il Sermone di Valencienno e il Sant Legier*, Turin, 1967 & *Sant Lethger (X secolo), nuova edizione critica con una nota introduttiva*, in *Studia Ghisleriana*, t. 2, 1967, p. 349-362. Mais cette oeuvre suivant d'assez près les deux premières *Passiones Leudegarii episcopi et martyris augustodunensis* (ed. B. KRUSCH, *MGH, SRM*, t. 7, p.

épique constitués par de véritables blocs syntaxiques archaïques. A titre d'exemple limité et provisoire³⁰, je propose de considérer le passage suivant en se fondant sur le modèle théorique proposé en diachronie longue:

*Drois empereres, trop feïs grand folaige
quant ton neveu donnas tel eritaige,
et d'autrui terre l'onnor et le fieage*³¹

"Juste empereur, tu t'es laissé aller à n'importe quoi
en faisant cadeau à ton neveu d'un pareil héritage,
la garde et la maîtrise d'une terre qui appartient à quelqu'un d'autre".

Ce passage présente quelques caractères qui le rendent particulier. Le premiers vers présente certes un ordre SVO "moderne". Mais dans le deuxième, deux traits retiennent l'attention :

1] Le premier SN est un complément d'attribution. L'analyse traditionnelle de son statut grammatical en CRI ne doit pas masquer deux éléments importants. D'abord, alors qu'il a la valeur pleine d'un datif, celle-ci n'est indiquée par aucune préposition, ni d'ailleurs par aucune autre marque morphologique, puisque le cas seul, ne se distinguant pas du CRD, ne peut pas informer le destinataire du message sur ce statut syntaxique particulier. En d'autres termes, ce SN est dépourvu de marque morphologique de la fonction "datif", mais il en a néanmoins toute la valeur syntaxique³².

2] Ce qui augmente le caractère marqué de cet énoncé, c'est qu'en plus de sa construction synthétique, ce datif est placé en position anticipée au verbe qui le régit. Cela signifie que l'information sémantique portée par le SV (liée à sa "valence"), qui permet au destinataire du message de comprendre que précisément le premier CR est un "datif", n'est pas disponible en tête d'énoncé. Le destinataire doit attendre l'arrivée du SV pour construire le sens, autrement dit le pilotage syntaxique se fait de droite à gauche.

Il faut alors évidemment faire abstraction des différences tant particularisantes de prononciation que généralisantes de système pour déceler là un état de phrase³³ qui a traversé plusieurs siècles.

249 sqq.), composées vers 700 en latin mérovingien, il y aurait eu lieu d'hésiter peut-être sur l'importance du rôle de "substrat" langagier joué par ce dernier, et de son effet sur le phrasé du poème.

³⁰. Une étude plus complète se trouve sur cet aspect dans M. BANNIARD, *Blocs archaïques dans la syntaxe de Raoul de Cambrai*, in *Champs du signe*, t. 11, 1999, p. 11-19.

³¹. *Raoul de Cambrai*, éd. S. KAY, W. KIBLER, *Lettres gothiques*, Paris, 1996, v. 718-720.

³². La situation est la même que pour certains cas du LPC dont les formes, qui peuvent être ambivalentes, ne sont désambiguïsées que par la syntaxe. C'est pourquoi il me paraît prudent là aussi de ne pas invoquer la réduction de la déclinaison à un système bicasuel en "latin vulgaire". Même en AFC, si, dans le cas des substantifs désignant des humains, le CR est morphologiquement la plupart du temps monolithique, il est tout au contraire dual syntaxiquement (CRD/ CRI). Au niveau syntactico-sémantique, l'AFC fonctionne avec trois cas.

³³. Ce concept me paraît mériter d'être introduit non seulement en stylistique, mais aussi en

S'ils relèvent, en effet, dans cette oeuvre d'une oralité soutenue, ils reproduisent une oralité ordinaire de la fin de la latinophonie, telle que les documents de l'époque mérovingienne permettent de la découvrir³⁴. Afin de rendre directement perceptible cette proximité, je propose une rétroversion en prose latine mérovingienne, d'abord en graphie correcte de type carolingien³⁵ :

1] [LPT2, **quando tuo nepoti donauisti talem hereticum**]

Puis en graphie ordinaire mérovingienne³⁶ :

2] [LPT2, **quando tuo nepote donasti tale hereditgo**]

Nous avons là un exemple éclairant de la théorie développée autrefois selon laquelle les traits archaïques d'une langue peuvent être récupérés au niveau de la créativité langagière comme marqueurs du style noble³⁷. A un lecteur accoutumé au phrasé du latin tardif et du français archaïque, la superposabilité paraît patente. Entendons-nous : ces tournures ne sont pas des latinismes (des imitations artificielles du latin). Elles sont l'apparition à la surface de la parole de la part de mémoire la plus ancienne de la nouvelle langue³⁸. Elles font partie de son diasystème à

linguistique contrastive, et par voie de conséquence en linguistique diachronique. Il désigne certaines des caractéristiques d'un énoncé qui le surdéterminent, notamment dans le domaine du déroulement tant intrapropositionnel des blocs, SN, SV, SA, qu'interpropositionnel des ensembles, PP, PSC, PSC...

³⁴. Seule la lecture directe de ces documents permet d'établir ces rapprochements, et surtout d'éprouver cette impression de familiarité entre le "phrasé" de certains de leurs énoncés en prose et ces vers. Sur ces aspects du latin mérovingien, G. BECKMANN, *Die Nachfolgekonstruktionen des instrumentalen Ablativs im Spätlatein und im Französischen*, in *ZRPh, Beihefte 106*, Tübingen, 1963 ; R. FALKOWSKI, *Studien zur Sprache der Merowingerdiplome*, in *Archiv für Diplomatik*, t. 17, 1971, p. 1-125 ; J. HERMAN, *Sur quelques aspects du latin mérovingien : langue écrite et langue parlée*, in M. ILIESCU ET W. MAXGUT (éd.), *Latin vulgaire-latin tardif III*, Tübingen, 1992, p. 173-186 ; A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi, Etudes sur la langue et le style*, Upsal, 1954 ; M. VAN UYTFANGHE, *La langue de la "Vision de Baronte" (678/679). Un spécimen de latin protoroman dans une phase cruciale de la diachronie ?* in L. CALLEBAT (éd.), *Latin vulgaire-latin tardif IV*, Tübingen, 1995, p. 561-609.

³⁵. On sait que la réforme de la graphie a commencé sous Pépin et que celle de la langue proprement dite (*emendatio, reformatio in melius*) a été engagée sous Charles.

³⁶. Telle qu'elle se lit dans les documents édités par H. AT SMA, J. VEZIN, *Chartae latinae antiquiores. Fac-simile Edition of the Latin charters prior to the Ninth Century, France*, 7 vol., Zurich, 1981-1987.

³⁷. Sa formulation la plus nette est due à R. JAKOBSON, *Une vie dans le langage*, Paris, 1984, chap. 3, *Histoire des langues et des littératures*, p. 63 sqq et, avec L. WAUGH, *La charpente phonique du langage*, Paris, 1980, p. 204-205.

³⁸. Une telle lecture implique de surmonter les difficultés que ne peut manquer de faire surgir une linguistique trop strictement synchronique. Bien entendu, il ne s'agit pas de contester que l'ordre des mots du LPT2 et de l'AFC dépendent de règles distinctes dont la différence provient

titre de structure métastable : elles occupent la position en miroir des innovations, comme le firent, par exemples, les prépositions dans le passage du latin archaïque au latin classique, ou comme le feront les morphèmes préfixés de personnes dans les formes conjuguées du verbe en AFT³⁹.

4] MEMOIRE VIVE

Je pourrais pousser plus loin ce qui n'est un paradoxe qu'en apparence. Même dans le cas du système vocalique, l'évolution du latin parlé tardif du Nord de la Gaule vers son résultat, le protofrançais, montre que les locuteurs ont fait des efforts étonnants pour conserver le système des anciennes oppositions quantitatives, puis qualitatives, par le biais des diphtongaisons qui constituent une remarquable entreprise de transphonologisation⁴⁰. Ce n'est qu'au sortir du français archaïque que cette mémoire millénaire de la phonologie latine sera abandonnée⁴¹. Mais ceci est une autre histoire. Je serais heureux d'avoir contribué à cet hommage en ranimant et en élargissant l'idée que l'ancien français classique a porté en lui la mémoire vive du latin dans tout les domaines de la parole.

Fornex 31 10 2001

Explicit Feliciter

DOCUMENTS

1] ABREVIATIONS, TERMINOLOGIE

CV : Communication Verticale

LPC : Latin Parlé d'époque Classique [-200 / + 200]

LPT : Latin Parlé Tardif [III^e-VII^e siècle]

LPT1 : LPT de phase 1 [III^e-V^e siècle] (LPT "impérial")

LPT2 : LPT de phase 2 [VI^e-VII^e s.] (LPT "mérovingien" en Gaule ; "gothique" en Espagne ; "lombard" en Italie).

PR : Protoroman (VIII^e s.)

PF : Protofrançais

justement de l'hétérogénéité des systèmes. Mais une perspective étroitement sussurienne limiterait notre possibilité de penser le changement langagier, changement dont la trace historique est pourtant saisissable.

³⁹. Les cas obliques non prépositionnels deviennent des rémanences à partir de la fin du LPT2 ; de même les formes verbales conjuguées à morphèmes de personne suffixés deviennent des rémanences à partir de la fin de l'AFT.

⁴⁰. Les diphtongaisons augmentent le rendement des oppositions dans les syllabes toniques : la paire du LPT2 [ie/ ei] reproduit et renforce l'ancienne paire du LPC [e bref/ e long].

⁴¹. Ce que nous appelons la "réduction des diphtongues", qu'il serait peut-être cohérent d'appeler "monophtongaison". Ce procès est associé à une réorganisation profonde de l'intonation du français, corrélée au changement de phrasé qui détache l'AFT de l'AFC.

ZT1 : Zone Transitionnelle 1 [150-250] (du LPC au LPT1)
ZT2 : Zone Transitionnelle 2 [450-550] (du LPT1 au LPT2)
ZT3 : Zone Transitionnelle 3 [650-750] (du LPT2 au PF)
AFC : Ancien Français Classique (IX^e-XIII^e s.)
AFT : Ancien Français Tardif (XIV^e-XV^e s.)
FPM : Français Parlé Moderne (XVI^e-XIX^e s.)
FPC : Français Parlé Contemporain (XX^e s.)
ZT4 : Zone Transitionnelle 4 [1200-1300] (de l'AFC à l'AFT).
SVO : Sujet-Verbe-Objet
CRD : Cas Régime Direct
CRI : Cas Régime Indirect
SN : Syntagme Nominal
SV : Syntagme Verbal

2] CHRONOLOGIE DE LA COMMUNICATION LATINOPHONE

A] Tableau général de la fin de la CV latinophone

**	France d'oïl :	750 - 800.
**	France d'oc :	800 - 850.
**	Espagne mozarabe :	850 - 900.
**	Italie du Nord et du Centre :	900 - 950.
**	Italie du Sud :	?
(**	Afrique :	750 - 800 ?)

B] Tableau particulier de l'évolution de la CV latinophone en France du Nord

Situation de la CV aux VI^e/VII^e siècles

Langage	Thèmes anciens	Thèmes neufs
<i>Sermo politus</i>	Comp. Correcte	Comp. Médiocre
<i>Sermo rusticus</i>	Comp. Complète	Comp. Correcte

L'abréviation "comp." désigne la compréhension ; le *sermo politus* un niveau oral de latin soutenu ("fermé") ; le *sermo rusticus* un niveau oral de latin familier ("ouvert").

Situation de la CV au VIII^e siècle

Langage	Thèmes anciens	Thèmes neufs
<i>Sermo politus</i>	Comp. Médiocre	Comp. Faible
<i>Sermo rusticus</i>	" Normale	" Médiocre

Situation de la CV au IX^e siècle

Langage	Thèmes anciens	Thèmes neufs
<i>Romana lingua polita</i>	Comp. Faible	Comp. Nulle
<i>Romana lingua rustica</i>	" Normale	" Moyenne

La *romana lingua polita* désigne un niveau oral de latin archaisant ("fermé"), le "latin des vrais lettrés" ; la *romana lingua rustica* désigne un niveau oral de latin d'illettré ("ouvert"), le latin de ceux qui ignorent la grammaire.

3] ELEMENTS REMANENTS DE LA MORPHOSYNTAXE

	LPT	PF
1 <i>Passé synthétique</i>	+	+
2 <i>Indicatif imparfait</i>	+	+
3 <i>Subjonctif présent</i>	+	+
4 <i>Subj. plus que parfait</i>	+	+
5 <i>Marques synthétiques de personnes</i>	+	+
6 <i>Ordre OV(S)</i>	+	+
7 <i>Datif/ Génitif synthétique</i>	+	+ {humains}